

		République Française
		Département de l'Hérault
		Extrait du registre des délibérations
		Communauté de communes du Clermontais
Date de la convocation	27 juin 2016	Séance du : 12 Juillet 2016
	Votes : 40	L'An Deux Mille Seize, et le douze juillet à 18 heures, le Conseil <i>Communautaire</i> , dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle des fêtes de BRIGNAC, sous la présidence de Monsieur le <i>Président</i> , Jean-Claude LACROIX
Présents : 32	Pour : 40	
Absents : 5	Contre : 0	
Représentés : 8	Abstention : 0	

Étaient présents : M. Olivier BERNARDI (Aspiran), M. Henri JURQUET (Brignac), M. Claude REVEL (Canet), Mme Maryse FABRE (Canet), Mme Bénédicte BENARD (Canet), M. Michel SABATIER (Canet), M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault), M. Jean GARCIA (Clermont l'Hérault), Mme Micaela MARTINEZ-ROQUES (Clermont l'Hérault), M. Bernard BARON (Clermont l'Hérault), Mme Elisabeth BLANQUET (Clermont l'Hérault), M. Bernard FABREGUETTES (Clermont l'Hérault), M. Yvan PONCE (Clermont l'Hérault), Mme Laure ROBERT (Clermont l'Hérault), Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), M. Philippe VENTRE (Lacoste), M. Alain BLANQUER (Lieurancabrières), M. Daniel VIALA (Mérifons), M. Serge DIDELET (Mourèze), M. Francis BARDEAU (Nébian), Mme Sylvie MALMON (Nébian), M. Bernard COSTE (Octon), M. Claude VALERO (Paulhan), Mme Audrey GUERIN (Paulhan), M. Bertrand ALEIX (Paulhan), Mme Mylène BOUISSON (Paulhan), M. Laurent DUPONT (Paulhan), M. Christian BILHAC (Péret), M. Joseph RODRIGUEZ (Saint Félix de Lodez), M. Jean COSTES (Salasc), M. Gérald VALENTINI (Valmascle).

Absents représentés :

Mme Françoise REVERTE (Aspiran) représentée par M. Olivier BERNARDI (Aspiran)
M. Denis MALLET (Cabrières) représenté par M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras)
M. Marc FAVIER (Canet) représenté par M. Claude REVEL (Canet)
Mme Yolande PRULHIÈRE (Clermont l'Hérault) représentée par Mme Micaela MARTINEZ-ROQUES (Clermont l'Hérault)
M. Laurent DÔ (Clermont l'Hérault) représenté par M. Bernard BARON (Clermont l'Hérault)
Mme Sophie OLLIE (Clermont l'Hérault) représentée par M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault)
M. Olivier BRUN (Fontès) représenté par M. Claude VALERO (Paulhan)
M. Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault) représenté par M. Bertrand ALEIX (Paulhan).

Absents : Mme Berthe BARRE (Ceyras), Mme GREGOIRE Arielle (Clermont l'Hérault), M. Georges GASC (Paulhan), M. Alain SOULAYROL (Liausson), M. Eric VIDAL (Villeneuvevette).

Objet : Convention de partenariat avec la cave coopérative de Clochers et Terroirs à Paulhan pour l'installation d'un point i-mobile.

Monsieur VALENTINI informe les membres du Conseil communautaire que l'Office de tourisme et la cave coopérative de Paulhan souhaitent signer une convention (voir pièce jointe) afin d'installer un point i-mobile au sein de la cave.

Un point i-mobile est un lieu officiel, accrédité par l'organisme Offices de Tourisme de France, moyennant une convention signée avec l'office de tourisme local. Deux points i-mobile ont d'ores et déjà été installés en 2015 au sein des caves coopératives de Cabrières et de Fontès. Celui de Paulhan viendra compléter ce dispositif sur le territoire.

L'objectif est de favoriser l'accès au public à la documentation de l'Office de tourisme du Clermontais et de permettre aux visiteurs de bénéficier, dans un lieu fréquenté, d'un accès wifi.

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil communautaire, ouï l'exposé de Monsieur VALENTINI, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

APPROUVE la convention de partenariat à intervenir entre l'Office de tourisme du Clermontais, la cave coopérative de Paulhan et l'office de tourisme local, telle que présentée en pièce annexe.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
de communes du Clermontais,



Jean-Claude LACROIX

Accusé de réception en préfecture
034-243400355-20160719-2016-07-12-11-DE
Date de télétransmission : 19/07/2016
Date de réception préfecture : 19/07/2016